

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 36 (1928)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Armoiries Hennezel-Gingins  
**Autor:** Barbey, Maurice  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-28482>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

poussa sa rage et son ambition jusqu'à cet excès de cruauté de faire mourir tous les jeunes enfants de son royaume, vint au monde le vingt-neuf. Ce jour est malheureux pour toutes sortes d'affaires et entreprises. Les songes auront leurs effets ; les malades seront délivrés de leurs maux et les enfants ne vivront guère et ne seront pas bienvenus dans les compagnies.

### XXX

Le trentième jour de la lune est heureux, et bon pour faire ce que l'on voudra. Les malades seront en danger de mourir s'ils ne sont promptement secourus et servis avec soin. Les songes donneront de la joie peu de temps après. Les enfants qui viendront au monde ne seront ni fins ni rusés.

Voilà, en peu de mots, ce qui regarde les jours de la lune; on souhaite que ceux qui liront ce qu'on en a dit s'en servent utilement.

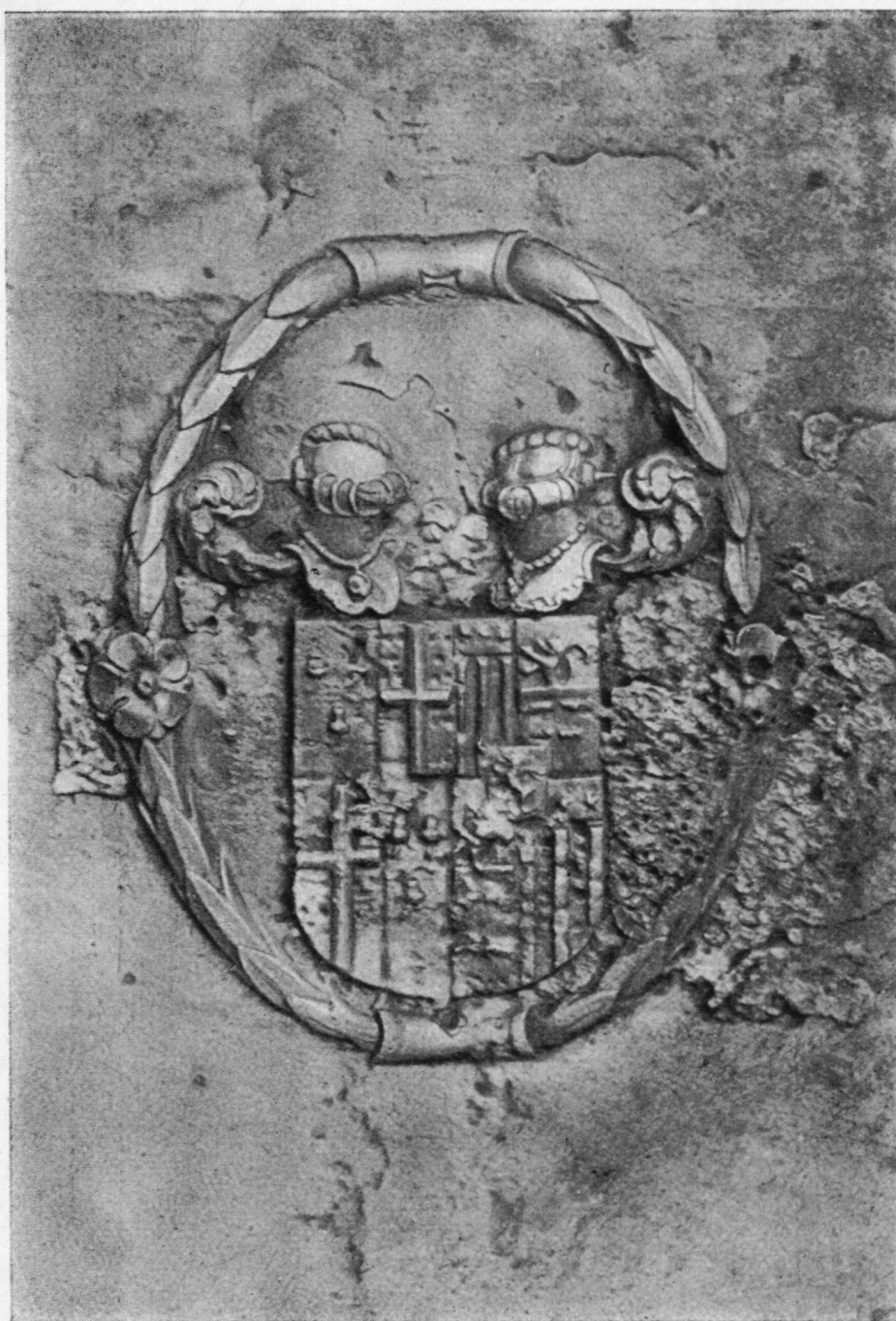
---

## ARMOIRIES HENNEZEL-GINGINS

(avec planche hors texte.)

M. F. Stehlé-Jaccard, propriétaire de l'Hôtel d'Espagne, à Ste-Croix, a récemment découvert dans son immeuble une grande plaque, ou « iaque » de cheminée, en fonte, du poids de 300 kilos environ, sans doute fondue à Morteau, ou au Locle, où des artisans créaient jadis ces ornements de décoration pour les foyers.

Cette plaque, de grandes dimensions, comporte de magnifiques armoiries, sous la forme d'un blason complexe et singulièrement élégant d'aspect. Suivant la détermination de M. le Dr D. Galbreath (Baugy), le savant héraldiste, il s'agit des armes des époux Nicolas de Hennezel, seigneur d'Essert et de Chavannes, et de sa femme Sébastienne de Gingins-La Sarra, dont le contrat de mariage fut conclu



Plaque de cheminée, à Ste.-Croix  
avec armoiries de Hennezel et de Gingins.

(Découverte en 1928.)

le 13 janvier 1643. Nicolas de Hennezel était fils de Louis de Hennezel et de Marie de Vassar. Sébastienne de Ginggins, était la fille et le seizième enfant de Joseph de Ginggins et de Barbe de Stein. On trouve dans cet ensemble magnifique les éléments des armes des Hennezel, des Ginggins, des Joinville et des Vassar.

Il faut féliciter M. Stehlé de sa trouvaille, souhaiter que cette taque remarquable, sans doute l'une des plus belles découvertes dans le Jura, soit conservée, et scellée quelque part en bonne hauteur, pour l'admiration des amis de notre histoire.

Maurice BARBEY.

---

## VOLTAIRE ET LES VINS VAUDOIS

---

A son arrivée sur les bords du Léman, Voltaire ne tarit pas d'éloges sur ces rivages, où après tant d'aventures, il croit avoir trouvé un port. Les premières lettres que l'écrivain envoie de Lausanne vantent à l'envi le clergé « aimable et instruit », le gouvernement éclairé de LL. EE., la société lausannoise dont les femmes sont charmantes et les hommes spirituels. Le climat est doux, le panorama grandiose. Et on mange des gelinottes, des coqs de bruyère, des truites de vingt livres, qu'on arrose de « bon vin de la Côte » et d'« excellent » Lavaux.

On sait comment finit l'idylle, et comment, après tant de disputes et de brouilles, les calvinistes de Lausanne allèrent rejoindre dans la ménagerie voltairienne les « grenouilles presbytériennes » de Genève, les loups de Jansénius et les renards de la Compagnie de Jésus<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Sur le séjour de Voltaire à Lausanne, voir la charmante étude, bien qu'incomplète, de Juste Olivier dans les *Etudes d'histoire nationale*, Lausanne, 1842. Pour d'autres détails, L. Perey et G. Maugras, *La vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney*. Paris, 1885. — G. Desnoireterres, *Voltaire et la société du XVIII<sup>e</sup>*